bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Novembre 2014 n° 405

Plan local d'urbanisme : c'est parti !

Commissions municipales
Budget et projets se préparent
Pages 6 et 7

DYS
Conférence sur les troubles des apprentissages
Page 17

Exposition
Les dessous de l'opéra
Page 13

sommaire

Le mot du Maire - agenda du Maire 3

en actions

Plan local d'urbanisme : évoluer pour mieux s'adapter à l'avenir 4
Commissions municipales : le budget, un travail d'équipe 6
Travaux : objectif bien-être des Bryards 8
Nouvelles activités
Portail famille : inscriptions, réservations...on fait le point 9
Quotient familial : petit rappel

sport

15e Foulées Bryardes : des « runners » en grande forme 10

seniors

Forum : Bien vivre sa retraite 11
Loisirs seniors

culture

Louis Daguerre : tout un projet 12
Médiathèque : exposition *Les dessous de l'Opéra* 13
Associations culturelles 14
Centre de Malestroit : *On « Henri » encore !* 15

solidaire

Vivre en ville : 30 ans en musique 16
Cambriolages : êtes-vous un voisin vigilant ?
Handicap : à la découverte des troubles des apprentissages 17

hommage

En leur mémoire 18
Christian Lorenz : un allemand à Bry en 1914/1918 19

environnement

Semaine européenne de la réduction des déchets 20

parole aux élus 21

Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'action sanitaire et sociale
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le couple et l'enfant. Permanence à la Maison de la petite enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
15 rue Albert Thomas
Champigny-sur-Marne

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - novembre 2014 - n° 405 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Laurie Lagarde
Rédaction : Stéphanie Michel, Virginie Bonnet, Christelle Charlot
Maquette : I. Viénot - Photos : service communication, P. Rue, M. Flipo, G. Moncharmont, Shutterstock, istock.
Impression : RAS (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 200 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT®

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du Maire
des mois d'octobre

Mardi 7 octobre
• Rencontre avec l'Association des décorateurs de cinéma à propos du devenir des réserves de décors des studios de la SFP
• Commission Transports et Mobilité du Conseil régional

Jeudi 9 octobre
• Visite du chantier de la rue des Aulnettes
• Rencontre avec l'équipe « accueil » de la Mairie
• Conseil en commission relatif à l'évolution du PLU*

Vendredi 10 octobre
• Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance en présence de Monsieur le Sous-préfet, Michel MOSIMANN

Jeudi 16 octobre
• Un enfant dans la ville : rencontre avec les associations de parents d'élèves et les directeurs d'écoles : bilan de la rentrée scolaire

Vendredi 17 octobre
• Hommage à Christian LORENZ, né allemand en 1853, naturalisé français en 1908 et dont les biens ont été confisqués après la Grande Guerre

Lundi 20 octobre
• A l'invitation du Préfet LUCAS, réunion des maires du syndicat de l'Actep** (Association des collectivités de l'Est parisien) en vue de la préfiguration de l'intercommunalité
• Rencontre avec Messieurs LAFON, Maire de Vincennes et président du syndicat de l'Actep et BENISTI, Député-Maire de Villiers-sur-Marne
• Conseil municipal relatif à l'évolution du PLU

Mardi 21 octobre
• Réunion avec Monsieur Philippe YVIN, Directeur général de la Société du Grand Paris, à propos de la gare « Bry-Villiers-Champigny » du futur Métro Automatique du Grand Paris
• Rencontre de Monsieur TARDIF, nouveau directeur de l'hôpital privé de Marne-la-Vallée

Jeudi 23 octobre
• Conseil municipal des jeunes

Vendredi 31 octobre
• Rencontre avec la SNCF et visite du Poste de Commande qui pilote l'information des voyageurs sur l'ensemble des lignes SNCF de la Région

*PLU : Plan local d'urbanisme
**Actep : Syndicat mixte d'études et de projets de l'Est parisien

le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le mois d'octobre vous a donné la possibilité de vous exprimer lors de l'enquête publique sur l'opportunité pour notre ville de développer des projets dans le cadre du Contrat de Développement Territorial qui nous est proposé par l'Etat, suite à l'arrivée de la nouvelle gare du métro du Grand Paris (« Gare de Bry-Villiers-Champigny »).

Nous vivons une période politique très compliquée où tout semble devoir être modifié et où les lois sont remises en question dès leur adoption. Les départements risquent de disparaître en 2020, les communes de la petite couronne d'être regroupées en Territoires sous l'autorité de la Métropole du Grand Paris, etc. Que deviendront les communes ? La question est pour moi essentielle.

En effet, la création de la Métropole du Grand Paris risque de déposséder les communes de leur principal outil d'aménagement, le Plan local d'urbanisme (PLU), qui serait transféré à l'intercommunalité mise en place au 1er janvier 2016 !
De nouveaux textes de lois, Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et loi Alur votée le 24 mars 2014, nous obligent à faire évoluer notre Plan local d'urbanisme.

Jusqu'alors, notre PLU nous protégeait d'une densification non contrôlée et sa modification n'était pas envisagée. Mais il faut nous conformer à la loi et il est préférable de le faire nous-mêmes plutôt que de laisser l'État le faire à notre place.
Face à la pression très forte du Gouvernement de construire du logement, la ville de Bry doit se battre pour conserver son environnement et son cadre de vie tout en permettant une évolution contrôlée des constructions, somme toute nécessaire. C'est toujours ce que j'ai affirmé et plus que jamais, je maintiens cette position.

Vous retrouverez plus d'informations sur ce qu'est un Plan local d'urbanisme dans l'article dossier pages 4 et 5 de ce numéro.

Faire évoluer le PLU sera un travail de longue haleine. Cela devra se faire dans un climat d'écoute et de respect mutuel, loin des luttes partisanes. Nous aurons besoin de tous les avis et propositions dans l'intérêt commun et pour l'avenir de Bry.
Aussi, avec la majorité municipale, nous irons à la rencontre de tous les Bryards, quelles que soient leurs opinions, pendant tout le processus d'élaboration de ce projet de ville.

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

Avis aux nouveaux Bryards !

Vous avez emménagé sur Bry récemment ? Venez à la découverte de votre ville et rencontrez le Maire et l'ensemble du conseil municipal qui vous accueillent autour d'un cocktail offert aux nouveaux Bryards le **mercredi 26 novembre prochain.**
Si vous n'avez pas encore reçu votre invitation, faites-vous connaître au plus vite auprès de la mairie au 01 45 16 68 00 ou en écrivant à : mairie@bry94.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

Evoluer pour mieux s'adapter à l'avenir

« *Notre mission : organiser la ville pour les années qui viennent* ». Voici le *leitmotiv* qui a conduit le Conseil en commission du 9 octobre dernier, spécialement consacré au Plan local d'urbanisme (PLU). Le Maire, lors de cette réunion, a annoncé la volonté de la majorité municipale de faire évoluer le PLU qui n'est plus cohérent avec les changements législatifs récents.

Une réflexion va être engagée afin de doter Bry d'un document d'urbanisme clairement appuyé sur le projet de ville (programme électoral qui a emporté l'adhésion de la majorité des Bryards), efficace et sécurisé du point de vue juridique. Une démarche à laquelle chaque Bryard sera associé. Ce remaniement permettra également à la commune de conserver des arguments forts pour garder la maîtrise de l'urbanisme à l'approche de la mise en place de la Métropole du Grand Paris.

Le PLU, une vision d'ensemble de la Ville…

Le Plan local d'urbanisme est un document de planification urbaine qui fixe les grandes orientations de l'évolution de la commune qui touchent à tous les aspects de la vie quotidienne des habitants pour les prochaines années, dont l'urbanisme, les transports et le cadre de vie.

Mais le PLU est aussi un outil de gestion au quotidien. Concrètement, il détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de démolir, permis d'aménager) sont instruits.

Il est donc à la fois :

• **un projet politique :** il expose les orientations d'aménagement choisies par la Ville pour son évolution à long terme à

travers son projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

• **un outil réglementaire :** il détermine les règles d'occupation des sols et encadre les projets de construction et d'aménagement par le biais de son règlement d'urbanisme.

… qui a besoin d'évoluer pour s'adapter aux changements

« *Notre PLU ne sera bientôt plus légal s'il n'intègre pas les dispositions de la loi Grenelle II avant le 1er janvier 2017* » a expliqué le Maire en Conseil en commission. Approuvé par délibération le 21 décembre 2006, le PLU de la commune ne correspond plus aux exigences législatives. Depuis la publication de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et, plus récemment, de la loi Alur du 24 mars 2014 *(voir ci-dessous)*, il est impératif que soient intégrées dans notre PLU certaines dispositions afin de nous inscrire résolument dans une démarche de développement durable (lutte contre l'étalement urbain,

Le saviez-vous ?

Le Plan local d'urbanisme doit respecter certains documents pour être légal :
- le Schéma directeur de la région Ile-de-France
- le Schéma régional du climat, de l'air, de l'énergie d'Ile-de-France
- le Plan de déplacement urbain d'Ile-de-France
- les lois Grenelle II et Alur
(voir ci-dessous)

LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DES LOIS GRENELLE II ET ALUR

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle II, complétée par la loi Alur du 24 mars 2014 (pour l'Accès au logement et urbanisme rénové) ont renforcé la dimension environnementale et territoriale des documents d'urbanisme en leur fixant de nouveaux objectifs tels que la préservation de la biodiversité, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la lutte contre le changement climatique...

intégration de l'aménagement et des réseaux de transport dans une politique de développement durable, définition d'une politique de paysages,...). Si tel n'était pas le cas, notre PLU pourrait être déclaré illégal par le juge administratif en cas de recours portant sur la non application de la loi et, ainsi, tout permis de construire pourrait être remis en cause.
Au-delà des ces obligations légales, l'heure est venue de penser à l'avenir. « *Notre PLU ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Il faut s'adapter à cette réalité, c'est-à-dire à ce que veulent les habitants* » a ajouté Monsieur le Maire. Pour ancrer Bry dans une dynamique métropolitaine, « *la Ville doit écrire son projet en matière de logement, d'urbanisme, d'aménagement de son territoire, de développement économique, d'environnement, d'énergie, de transports...* » Car, pour être pris en compte dans la nouvelle organisation qui se profile, le projet de ville de Bry doit être affirmé dans son PLU avant la création de la Métropole du Grand Paris, prévue au 1er janvier 2016.

Une évolution en plusieurs étapes...

Afin de traduire les enjeux de Bry dans le contexte actuel et de maîtriser le développement de son territoire, une révision devra être engagée. « *Inscrire Bry-sur-Marne dans sa logique historique, dans son cadre de vie, dans l'intercommunalité et dans l'avenir* », telle est la volonté de la majorité municipale. Pour cela, le projet d'aménagement et de développement durable devra être redéfini selon les orientations de la commune. Certaines priorités ont déjà été retenues :
- le développement économique en revoyant, par exemple, les différentes possibilités pour permettre l'installation de plus d'entreprises,
- la sauvegarde de la diversité commerciale en interdisant la transformation des commerces en logements dans la Grande rue afin de préserver le commerce de proximité,
- l'équilibre social de l'habitat, qui passera notamment par la revalorisation des quartiers,
- les transports et déplacements, en intégrant dès maintenant les adaptations nécessaires pour rendre accessible la nouvelle gare du Grand Paris,
- l'environnement et notamment tous les problèmes énergétiques
- les paysages,
- les entrées de ville, qui pour certaines ne sont pas très valorisantes et pourraient être réaménagées.

La commune tient à traduire dans ce futur projet l'importance de son développement et de son attractivité tout en conservant son caractère actuel, tout particulièrement ses quartiers pavillonnaires, et faire du développement durable un enjeu majeur. Pour ce faire, elle sera accompagnée dans sa démarche d'un bureau d'études spécialisé dans l'évolution des plans locaux d'urbanisme.
En marge de ces grands changements, la délivrance quotidienne des permis de construire est rendue compliquée car quelques articles du PLU sont difficilement applicables ou n'apparaissent plus opportuns. Ainsi, le règlement sera modifié. Il faut également tenir compte dès à présent du fait que le coefficient d'occupation des sols (COS) a été supprimé par la loi Alur.

◇ L'URBANISME ET LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Créée par la loi du 27 janvier 2014, dite loi de la Modernisation de l'action publique territoriale de d'affirmation des métropoles (MATPAM), la métropole deviendrait compétente en matière d'élaboration des PLU, ce qui signifie que les communes pourraient perdre cette compétence courant 2017.

... et en concertation avec tous les Bryards

Cette réflexion se fera avec tous les Bryards, « *tous les avis seront écoutés* » précise le Maire. Vous serez tous conviés à vous exprimer au cours des prochains mois lors d'une enquête publique, de réunions publiques et d'une exposition. Vous serez aussi tenus régulièrement informés tout au long de ce projet par le biais de *La Vie à Bry* et sur bry94.fr. La Ville souhaite en effet concerter la population le plus largement possible, pour qu'ensemble, nous puissions définir notre vision du Bry de demain.

Conseil municipal — Délibération de la séance du 20 octobre

Lancement de la révision du Plan local d'urbanisme
Au vu des profonds changements législatifs et réglementaires récents mais aussi afin d'affirmer un véritable projet de ville, la commune lance une procédure de révision de son Plan local d'urbanisme.
Cette procédure de révision aura pour objectif, entre autres, de mener une réflexion sur le développement économique, l'équilibre social de l'habitat, des transports et des déplacements,...

Cette délibération a été adoptée par l'ensemble de la Majorité municipale ainsi que le Groupe socialiste. Pour le Groupe Génération Bry, deux ont voté « pour », un a voté « contre » et deux se sont abstenus.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le budget, un travail d'équipe

Toutes les décisions prises lors d'un Conseil municipal ne sont pas le fruit d'un simple vote, elles résultent d'un véritable travail de fond, mené lors de différentes réunions dites commissions municipales. En ce mois de novembre, la commission « Finances et Affaires générales » travaille particulièrement pour préparer le budget 2015 qui sera proposé au conseil municipal au mois de décembre.

L'élaboration du budget est un long processus auquel participent l'ensemble des services et les élus. Quel est le problème à résoudre ?
Tenir compte de toutes les contraintes imposées par l'Etat d'une part et tenter de satisfaire les Bryards qui souhaitent toujours plus d'investissement et un meilleur fonctionnement.

Les étapes du budget

Juin : un premier bilan est fait sur le budget de l'année précédente. A partir de cela, l'élu chargé des finances et la direction rédigent une lettre de cadrage. Celle-ci donne aux différents services les instructions pour l'élaboration de leur budget.
Juillet-septembre : chaque service prépare son budget en collaboration avec son élu de référence et le présente dans la commission référente pour en débattre.
Septembre-octobre : les chefs de service accompagnés de l'élu de secteur passent en commission d'arbitrage budgétaire devant la direction et l'élu en charge des finances pour présenter et justifier du budget demandé.
Suite à cette commission, le Maire prend le temps d'examiner l'ensemble du budget pour valider ou non les arbitrages proposés par l'ensemble des commissions.
Novembre : le Maire doit organiser légalement un débat d'orientation budgétaire (DOB), pour faire le bilan des différentes consultations, rappeler les orientations politiques prises et énoncer les dépenses et les recettes prévues. Bien que le DOB soit une sorte de conseil municipal extraordinaire, il ne donne pas lieu à un vote.
Fin novembre : la commission « Finances et Affaires générales » finalise le budget en tenant compte des recommandations émanant des différents acteurs, services et élus. Elle établit alors le budget final.
Décembre : après débat, le budget est voté par le Conseil municipal.

Ainsi, la préparation du budget est le résultat d'un travail de chacun, mis en commun lors des différentes commissions municipales (préqentées ci-après). Ce processus permet, à l'ensemble des conseillers municipaux qui souhaite y participer, de s'exprimer sur les orientations de la commune .

Neuf commissions

Les commissions municipales sont des groupes de travail composés d'élus de la majorité et de l'opposition, présents selon le principe de la représentation proportionnelle. Elles sont le lieu d'échanges, de discussions et de propositions sur les sujets qui seront par la suite soumis au vote du Conseil municipal... Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel, mais c'est à ce niveau que s'ouvre le débat.

Le nombre de commissions varie selon les communes en fonction de leurs propres besoins. A Bry, elles sont au nombre de neuf; les adjoints au Maire sont responsables de la commission correspondante à leur délégation.

La commission « Economie, Formation, Emploi, Urbanisme »

Son rôle :
Renforcer l'attractivité économique de Bry en accueillant un plus grand nombre d'entreprises et ainsi créer des emplois.
Accompagner le développement de notre ville, dans le respect des règles d'urbanisme
Suivre et émettre des avis sur les dossiers juridiques de la ville

Les projets en cours :

- **Révision et modification du PLU**
- **Mise en application du Contrat de Développement Territorial qui devrait être signé avec l'Etat au début de l'année 2015**
- **Restructuration du service emploi pour créer un service d'Economie et Emploi**

La commission « Grands projets »

Son rôle :
Ecrire et coordonner la réalisation des projets d'envergure pour notre ville.

Les projets en cours :

- **Réouverture de l'ancienne salle des conférences à côté de la mairie qui sera ouverte aux Bryards pour les festivités (anniversaires...)**
- **Rénovation de la salle Daguerre, à des fins culturelles**
- **Réalisation de l'Espace Léopold Bellan (pour les fêtes et animations)**
- **Construction d'un nouveau gymnase (pour les sportifs)**
- **Evolution des structures d'accueil de la petite enfance**
- **Projet Daguerre**
- **Un plan pluriannuel d'investissement (éclairage, assainissement, voirie...)**

La commission « Finances et Affaires générales »

Son rôle :
- Assurer la bonne gestion de la ville
- Examiner les affaires relevant de l'Etat civil, des élections, de l'accueil centralisé,...

Les projets en cours :
- **L'élaboration du budget 2015**
- **Démarche qualité pour l'accueil centralisé**

La commission « Voirie, Espace verts, Entretien, Réseaux, Bâtiments communaux »

Son rôle :
- Entretenir et moderniser la voirie
- Créer et valoriser les espaces verts
- Entretenir les bâtiments municipaux (écoles, gymnases...)
- Développer l'usage du numérique

Les projets en cours :
- **Plans pluriannuels des travaux de voiries et en particulier la réfection totale du chemin de la Montagne et de la rue des Mésanges**
- **Mise en service de la fibre optique**

La commission « Culture, Tourisme, Relations internationales »

Son rôle :
Proposer une offre culturelle accessible à tous

Les projets en cours :
- **Evolution de la médiathèque**
- **Projet Daguerre**
- **Evolution du jumelage**

La commission « Enfance et Jeunesse »

Son rôle :
- Adapter l'offre d'activités aux jeunes Bryards selon leur âge (11-14 ans et 15-17 ans)
- Sensibiliser les jeunes aux actions citoyennes
- Organiser le temps scolaire et périscolaire

Les projets en cours :
- **Suivi de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**
- **Evolution de l'accueil périscolaire**
- **Installation de nouveaux restaurants scolaires**
- **Animation du Conseil municipal des jeunes**

La commission « Sport et Développement durable »

Son rôle :
- Soutenir la pratique du sport en étroite collaboration avec les nombreuses associations sportives
- Inscrire les projets et actions de la ville dans une démarche globale de développement durable (questions écologiques et énergétiques comme par exemple la géothermie, problématiques liées à l'eau, actions sociales...)

Les projets en cours :
- **Participer à la réflexion sur le volet sportif du nouveau gymnase**
- **Une conférence publique d'information sur le développement durable**

La commission « Vie sociale, Petite enfance, Anciens combattants, Personnel communal »

Son rôle :
- En étroite collaboration avec les associations à caractère social, établir une politique solidaire envers tous les Bryards en situation de détresse
- Proposer une offre adaptée aux seniors
- Accompagner le quotidien des personnes en situation de handicap
- Assurer l'accueil des tout-petits en adaptant les structures aux besoins et étudier un éventail élargi de modes de garde
- Respecter le devoir de mémoire en collaboration avec les associations d'anciens combattants
- Réflexion sur les emplois communaux et mesures concernant le personnel

Les projets en cours :
- **Mise en place du Conseil municipal des seniors**
- **Ouverture d'une nouvelle crèche inter entreprises**
- **Le devenir des crèches**

La commission « Commerces et Très Petites Entreprises (TPE), Fêtes et animations »

Son rôle :
- Organiser les fêtes et animations dans les quartiers et les lieux publics de la ville
- Impliquer les associations de commerçants et d'entreprises dans la vie locale

Les projets en cours :
- **Evolution du marché municipal**
- **Organisation des fêtes et cérémonies en 2015**

TRAVAUX

Objectif : bien-être des Bryards !

Parc des Coudrais : clap de fin !

L'extension du parc des Coudrais est enfin terminée. Désormais l'allée qui rejoint l'avenue de l'Europe est équipée d'un éclairage à variation d'intensité. En effet, les lampadaires détectent les mouvements en fonction du passage. Un système qui permet de diminuer la gêne pour les riverains de l'allée tout en faisant des économies d'énergies.
Côté jardin, des haies ont été plantées le long des clôtures des pavillons qui longent le chemin. Les voisins de l'allée conservent ainsi l'intimité de leurs jardins. Sur le reste du terrain, une prairie fleurie a été semée courant octobre. Alternative au gazon, cette prairie est en fleurs durant toute la belle saison, nécessite peu d'entretien et s'inscrit dans une démarche de biodiversité. Dès le mois d'avril prochain, fleurs aux mille couleurs viendront embellir ce chemin. En attendant, même si elles ne se voient pas, attention à ne pas les piétiner !

Une nouvelle canalisation pour la rue du Maréchal Foch

La Ville, en collaboration avec son partenaire la Lyonnaise des Eaux, va, dès ce mois-ci, procéder à la reconstruction d'une canalisation d'eaux usées. En effet, lors des contrôles habituels, cette dernière s'est révélée en mauvais état ce qui a pour conséquence une mauvaise circulation des effluents et la nécessité, chaque semaine, qu'un camion équipé vienne faire un curage afin d'éviter les refoulements d'odeurs et les inondations chez les riverains. Le tronçon de la rue du Maréchal Foch, qui va de l'avenue de Rigny à la rue du Parc, va donc être fermé à la circulation automobile (sauf pour les riverains) et ce, pour toute la durée des travaux qui devraient s'achever fin janvier 2015. Des désagréments pour lesquelles la municipalité vous remercie de votre compréhension. Cette fermeture totale va permettre une plus grande rapidité de l'exécution des travaux. Un mal pour un bien ! Ces travaux s'inscrivent dans un programme de réhabilitation des canalisations qui s'étend jusqu'au premier semestre 2015.

Le passage Paillot, le retour

« Encore ? », s'interrogeront ceux qui s'en souviennent. Oui, le revêtement du passage Paillot a déjà été refait l'été dernier. Alors pourquoi recommencer ? Simplement parce qu'il était défectueux. La Ville a fait jouer la garantie travaux. Les travaux peuvent donc débuter dès ce mois-ci. Le revêtement défectueux va être remplacé par un bitume rouge, matériau qui offre de meilleures garanties en termes de qualité.

◇ Et aussi

Après la bétonnière et autres engins de chantier, place aux pelles et aux rateaux sur le rond-point du Château, situé sous le square De Lattre de Tassigny. Au cours des deux prochains mois, des massifs arbustifs vont y être plantés.

NOUVELLES ACTIVITÉS

• Un peu de douceurs…

Dragées, chocolat artisanal, ... retrouvez ces confiseries dans le nouveau commerce *Au temps des douceurs*. Les gourmands sont accueillis les mardis, jeudis et vendredis de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h30, les mercredis et samedis de 10 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 13 h.
8 Grande rue Charles de Gaulle
Renseignements au 01 48 81 24 22

•(Re)prenez votre vie en main

Renforcer sa confiance en soi, maîtriser ses émotions, surmonter les troubles psychosomatiques, améliorer sa qualité de vie... La sophrologie aide les individus dans toutes les situations de la vie. Nathalie Casale, sophrologie et relaxologue a pris ses quartiers au 20 rue du Colombier pour accompagner enfants, adolescents et adultes, en séance individuelle ou en groupe.
Prise de rendez-vous 06 29 95 45 08 ou : ncasale@bulledequilibre.fr
Plus d'infos sur bulledequilibre.fr

• Félicitations à la **boucherie du Bourg** qui s'est vue attribuer, pour la troisième année consécutive, la charte Qualité Performance par la Chambre des métiers et de l'artisanat qui encourage les entreprises à toujours mieux satisfaire leur clientèle en veillant à la qualité des produits et en adoptant un comportement éco-responsable.

PORTAIL FAMILLE

Inscriptions, réservations… on fait le point !

Payer ses factures, consulter les dernières informations pratiques ou ses informations personnelles, simuler les tarifs des activités en fonction du quotient familial, avec le portail famille, faire ses démarches en ligne devient un jeu d'enfant. Restauration scolaire, accueil du matin et du soir, mercredi, vacances scolaires,… Nombreux sont ceux qui l'utilisent pour inscrire les enfants à tous les accueils péri et extra scolaires, mais encore beaucoup oublient l'étape suivante : réserver leurs jours de présence.

Au départ, on inscrit son enfant. Concrètement, cela signifie qu'on lui donne le droit d'accéder aux services de restauration scolaire, au centre de loisirs, à l'accueil périscolaire. C'est la première étape. Ensuite, chaque mois, les parents doivent remplir le planning de présence. Là, il s'agit de cocher les jours où l'enfant sera présent au centre de loisirs, au restaurant scolaire, etc.

Cette planification permet à la municipalité de mieux évaluer les besoins aussi bien en termes d'effectifs de personnel pour l'encadrement des enfants qu'en nombre de repas à commander pour les différents restaurants scolaires de la ville. Cette réservation se fait avant le 20 de chaque mois, pour le mois suivant. Par exemple, pour réserver les jours de présence de l'enfant au centre de loisirs lors des vacances scolaires de décembre, le planning doit être rempli avant le 20 novembre.

En cas de non inscription et non réservation, la prestation vous sera facturée au tarif « hors inscriptions ». Alors, pensez à réserver !

Plus de renseignements au 01 45 16 68 00 ou par mail à mairie@bry94.fr

Le portail famille est accessible depuis bry94.fr, en bas de page.

Un petit guide vous accompagne dans l'utilisation du portail famille. Téléchargez-le sur bry94.fr/vie municipale/portail famille

QUOTIENT FAMILIAL

Petit rappel

Le quotient familial permet aux familles de bénéficier de tarifs adaptés en fonction de leurs ressources pour les prestations périscolaires, mais aussi les vacances sportives et les séjours vacances. Pour en bénéficier, c'est très simple, il suffit de faire calculer ce quotient en mairie.

Vous avez oublié de faire calculer votre quotient avant le 30 septembre, délai officiel ? Pas de panique. Il se calcule tout au long de l'année : en cas de changement de situation notamment : nouveau-né, perte d'un emploi, reprise d'activité…. Cependant, il ne sera pris en compte dans l'élaboration des factures périscolaires et extrascolaires qu'à compter de la date de réception des documents en mairie.

Attention ce calcul n'est pas obligatoire. Si en simulant le calcul, vous vous apercevez que votre quotient se situe dans la tranche H, soit à partir de 979,01€, il n'est pas utile de faire calculer votre quotient en mairie. En effet, en l'absence de calcul, les Bryards sont automatiquement rattachés à la tranche H.

Vous avez obtenu un rendez-vous pour le calcul de votre quotient en mairie ? Apportez seulement les originaux de vos papiers (livret de famille…) Inutile de faire des copies, vos originaux vous seront rendus dès la fin du rendez-vous. Pour tout envoi par courrier, joignez des copies.

Plus d'infos et liste des pièces à fournir sur bry94.fr

◇ Urbanisme

De nouveaux accueils

Le service Urbanisme vous accompagne dans vos démarches et vous propose désormais de nouveaux horaires et des rencontres uniquement

sur rendez-vous :
mardi, jeudi, 13 h 30 - 17 h 30
et mercredi, 8 h 30 - 12 h
sans rendez-vous :
lundi, vendredi, 8 h 30 - 12 h
et mercredi, 13 h 30 - 17 h 30

Plus d'informations et prise de rendez-vous au 01 45 16 68 00.

LA TRÉSORERIE DÉMÉNAGE

A compter du lundi 10 novembre, la trésorerie municipale du Perreux s'installe au Centre des finances publiques de Nogent

Trésorerie municipale de Nogent
1 rue Jean Soulès
94738 Nogent-sur-Marne

En raison de ce déménagement la trésorerie du Perreux sera fermée au public du 5 au 7 novembre.

Renseignements au 01 75 64 21 81 ou par mail à t094106@dgfip.finances.gouv.fr

Informez-vous

L'Etudiant organise ses Rencontres de l'Etudiant autour de thématiques variées. Véritable lieu d'échange entre les lycéens / étudiants et les acteurs proposant des formations dans tous les secteurs, venez rencontrer les organismes de formation, leurs métiers et les perspectives d'emploi. Prochain rendez-vous **le samedi 15 novembre** à Paris – CAP 15, au 3 Quai de Grenelle. Cette rencontre sera dédiée aux formations et aux métiers du luxe.

Retrouvez tous les prochains salons de l'Etudiant sur letudiant.fr/etudes/salons.html

15E FOULÉES BRYARDES

Des « runners » en grande forme !

Le mois dernier, les 15e Foulées Bryardes rassemblaient encore une fois les foules. Sportifs accomplis, coureurs amateurs ou simplement motivés par l'envie de relever le défi, les quelques 400 « joggeurs » se sont donnés sans limite pour parcourir ces kilomètres et franchir la ligne d'arrivée, la tête haute.
Retrouvez tous les résultats et performances des coureurs sur bry94.fr

JU-JITSU

Le Bryard Romain Chazette, titulaire de l'équipe de France de ju-jitsu, catégorie des moins de 56 kilos, combattra lors des championnats du monde qui se dérouleront le vendredi 28 novembre à partir de 9 h au gymnase Pierre de Coubertin, à Paris. Nous lui souhaitons bonne chance.

Save the date !*

Vous voulez vous mettre aux danses latines cette année ? Vous ne savez pas sur quel(s) pied(s) danser ? L'association *Actigym* et Julien, son professeur de danse, vous attendent de pied ferme pour un stage découverte Salsa/Bachata. Shows, open bonbons et boissons seront au rendez-vous. Que vous soyez seul(e) ou en couple, n'hésitez pas à venir partager un moment « caliente » !
Bonne ambiance assurée !

Dimanche 16 novembre à 14 h 30
Salle René Decroix – 72 rue de la République
Renseignement auprès de latindance94@yahoo.fr

**Réservez la date !*

◇ Et aussi

Concours de saut d'obstacles
Dimanche 9 novembre dès 11 h 30
Entrée libre

Concours de dressage
Dimanche 16 novembre dès 12 h
Entrée libre

Centre équestre municipal
5 rue des Hauts Guibouts
Renseignements au 01 45 16 04 89

FORUM

Bien vivre sa retraite !

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) organise un forum à l'attention des retraités. Objectif affiché : apprendre à bien vivre sa retraite !

Aides financières, prestations, activité physique, entretien de la mémoire et bien d'autres thèmes seront abordés lors de conférences et d'animations proposées notamment par les partenaires locaux.

Des conférences

- **10 h à 10 h 45 :** « Dynamiser votre forme et votre équilibre », animée par le groupement Prévention retraite Île-de-France (Prif)
- **11 h 15 à 12 h :** « Bien vivre chez soi le plus longtemps possible », animée par le Pact 94 et Escavie – Cramif
- **15 h à 15 h 45 :** « Programme Seniors en vacances : des séjours tout compris à un tarif préférentiel » animée par l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)

Une table ronde

- **14 h à 14 h 30 :** « Faciliter son retour à la maison après une hospitalisation », animée par l'Unité mobile d'évaluation gérontologique (Umeg), le service médical – Cpam 94 et le service social – Cramif

Des animations (inscriptions sur place uniquement)

- **10 h 45 à 11 h 15 :** mini-atelier « Bien dans son assiette », animé par Bélénos
- **14 h 30 à 15 h :** mini-atelier « Loisirs créatifs » animé par le Rayon de Soleil Bryard
- **15 h 45 à 16 h 15 :** mini-atelier « Les conférences interactives », animé par l'Université virtuelle du temps disponible (UVTD)

Des stands d'information sur les thèmes suivants : garder son capital santé, travailler sa mémoire, vivre ensemble, rester en forme, aménager son logement, prendre soin de soi, accompagner un proche en perte d'autonomie, connaître les aides financières...

Jeudi 6 novembre de 9 h 30 à 17 h
Au Joyau de la Marne
1 à 5 avenue de Rigny
Plus d'infos sur lassuranceretraite-idf.fr/retraites/bien-vivre-votre-retraite/les-forums-bien-vivre-sa-retraite.html

LOISIRS

Changement de programme !

En raison du renforcement du plan vigipirate, la sortie au Paradis Latin prévue le jeudi 4 décembre a été annulée. Une nouvelle sortie de qualité est donc proposée le vendredi 5 décembre.
Déjeunez dans une ambiance chaleureuse et dans le cadre rustique de l'Auberge du bout des prés situé à Cernay, dans la Vallée de Chevreuse. Après le déjeuner, place à une toute autre ambiance avec le spectacle cabaret Vénus Voyage qui vous fera faire le tour du monde.

Vendredi 5 décembre, départ à 10 h 30
Inscriptions le mardi 18 novembre de 9 h à 12 h à la salle Daguerre - Tarif 34 € - 100 places

RAYON DE SOLEIL BRYARD

Portes ouvertes

Le Rayon de Soleil Bryard organise une journée Portes ouvertes. Venez découvrir les nombreuses activités proposées, variables en fonction de l'âge, des centres d'intérêt et envies de chacun. Vous pourrez ainsi assister à des démonstrations et ateliers animés par les intervenants de l'association, apprécier les articles confectionnés dans le cadre des activités cartonnage, scrapbooking, loisirs créatifs, art floral, peinture, réalisations manuelles, couture (avec de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes), déguster des spécialités culinaires, sur place ou à emporter, et échanger autour d'un verre.

Samedi 29 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Château Lorenz
11 avenue Georges Clemenceau
Renseignements au 01 48 82 12 82

◇ À vos agendas !

Show Cabaret en danses et en chansons suivi d'un goûter dansant
Samedi 13 décembre de 15 h à 18 h 30
Gymnase Félix Faure
Inscriptions jusqu'au 5 décembre, au 01 45 16 68 00
Gratuit - 220 places

À noter

Alain et Nadine, professeurs de danse, qui ont remporté la 3e place à l'open national de Megève en avril dernier, vous invitent à découvrir et pratiquer rock, tango, valse, salsa, et bien d'autres danses de salon au Rayon de Soleil Bryard. Histoire de mettre un peu de soleil sur le dance-floor !

Les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30
Deux cours d'essai gratuits
Château Lorenz
11 avenue Georges Clemenceau
Renseignements au 01 48 82 12 82

EXPOSITION *ENTREVUES*

Au-delà des frontières…

Le 27 septembre, Margaret Calvarin, conservatrice du Musée de Bry, a été récompensée de l'Award de la Daguerreian Society lors de son « symposium » à Austin, au Texas, pour tout le travail mené autour de Louis Daguerre et ses inventions, le daguerréotype et le diorama.

C'est en présence des représentants des plus grands musées américains que Jeremy Rowe, président de la Daguerreian Society, lui a remis sa plus haute distinction. Une récompense qui vient saluer l'important investissement de la conservatrice bryarde tout au long de ces années. Pour preuve, l'exceptionnelle exposition *Entrevues*, réalisée en 2013, qui a attiré plus de 10 000 visiteurs à Bry, est actuellement présentée dans un des plus grands musées du monde : le Massachusetts Institute of technology (MIT) Museum de Cambridge, à côté de Boston.
Les membres de la Daguerreian Society l'ont reconnue comme une intervenante majeure pour la sauvegarde et le développement des idées et du travail de Louis Daguerre. Si ce travail autour du co-inventeur de la photographie s'est aujourd'hui exporté outre-Atlantique, à Bry, le projet autour de ce personnage emblématique se poursuit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Basée aux États-Unis, la Daguerreian Society est une organisation internationale à but non lucratif réunissant des institutions et des individus désireux de mieux connaitre et de promouvoir l'art, l'histoire, la collection et la pratique du daguerréotype et des autres procédés photographiques du 19e siècle.

LOUIS DAGUERRE

Tout un projet !

Plus qu'une simple figure emblématique de notre ville, Louis Daguerre est désormais au cœur d'un projet qui vise à mettre en valeur notre territoire. Le Maire, Jean-Pierre Spilbauer compte « *faire du musée un véritable pôle de développement pour le tourisme, la culture et pour l'attractivité économique de la ville* ». Un projet ambitieux qui relie les extraordinaires inventions du 19e aux nouvelles technologies du 21e siècle.

Après l'acquisition par la commune de l'ancienne propriété Daguerre en cœur de ville, la municipalité souhaite mettre en place un véritable ensemble muséographique et scénographique qui permettra de créer un pôle culturel consacré à la lumière et à l'image. Evènements, expositions photographiques, la création contemporaine sera favorisée avec la mise en place de résidences d'artistes pour les créateurs qui travaillent sur les procédés photographiques à la manière de Daguerre, etc. Aujourd'hui, la municipalité organise déjà des ateliers photographiques d'initiation aux techniques anciennes et contemporaines.
Plus qu'un projet culturel, la propriété Daguerre pourrait aussi devenir un centre de formation, de documentation et de recherche pour tous. Avec un laboratoire de restauration et d'expérimentation photographiques destiné aux particuliers, ce projet d'envergure participerait au développement de notre territoire et pourrait développer les liens avec l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) ainsi que la venue de nouvelles entreprises liées aux technologies de l'image de demain sur la ville.
Bry s'inscrit pleinement dans le projet du Grand Paris avec l'arrivée dès 2020 de la ligne 15 du Nouveau Métro Automatique qui passera par la toute nouvelle gare « Bry-Villiers-Champigny ». Bry va donc susciter un nouvel intérêt touristique et économique, notamment avec ses terrains encore disponibles et bien situés, dans les Hauts de Bry. Les projets de la propriété Daguerre seront donc en lien avec ce développement économique.
Un projet qui n'en est toutefois qu'à ses prémices puisqu'aujourd'hui de nombreuses étapes restent encore à franchir, et en premier lieu trouver des partenaires, privés et publics, pour financer ce vaste projet.

EVÈNEMENT

Les dessous de l'opéra

L'opéra, ses ténors, barytons, sopranos et autres voix « extraordinaires ». Ces chants lyriques, classiques, ces décors fascinants… Voilà à quoi ressemble l'opéra dans l'imaginaire de ceux qui n'y sont jamais allés.
L'opéra a longtemps été un genre élitiste, c'est vrai. Mais aujourd'hui il se popularise. La médiathèque a décidé de briser ces a priori en devenant le temps d'une exposition, le théâtre d'un opéra grandeur nature. Visite guidée, extraits d'opéra diffusés dans la salle d'animation, quizz, spectacles, pour adultes et pour enfants, accueil de classe… Des plus jeunes aux moins jeunes, des plus novices aux plus adeptes de ce genre musical, l'opéra s'ouvre à eux de la manière la plus ludique possible. Parce que l'opéra c'est comme le bon vin, certains l'aiment tout de suite, la plupart apprennent à l'apprécier avec l'âge.

Du 29 novembre au 13 décembre
Médiathèque municipale

À VOS AGENDAS !

• Visite guidée de l'exposition suivie d'un musicafé autour de ce thème
Samedi 29 novembre 15h

• Spectacle comique *L'opéra est… l'opéra n'est pas.*
Vendredi 5 décembre à 20 h
(tout public)
Samedi 6 décembre à 15 h
(pour les enfants)

• Projection de l'opéra *La flûte enchantée* de Wolfgang Amadeus Mozart, dans le cadre de l'opération «*Vive l'opéra dans les cinémas UGC*», organisée par l'Opéra national de Paris
Jeudi 11 décembre à 19 h 30
UCG Noisy-le-Grand

◇ Et aussi

- Spectacles *La grenouille à grande bouche* et *La famille tortue*
Par le relais d'assistants maternels
Samedi 15 novembre à 10 h, 10 h 30 et 11 h 15
Sur réservation à partir du 4 novembre

- 100% ados
Samedi 22 novembre à 15 h

- La Malle aux histoires (3-6 ans)
Mercredi 26 novembre à 15 h
Sur réservation
à partir du mardi 18 novembre.

- Club des bébés lecteurs (0-3 ans)
Samedi 6 décembre
à 10 h 30 et 11 h 15
Sur réservation
à partir du mardi 25 novembre.

Renseignements et réservation au 01 47 06 57 03

L'œil de l'expert

Georges Schlosserg travaille à la médiathèque. A sa casquette de bibliothécaire vient s'ajouter celle de ténor. Amateur d'opéra, il a évolué dans les plus grands édifices de la capitale.

La Vie à Bry : L'opéra est un milieu que vous connaissez bien pour en faire partie. Quel regard portez-vous sur ce genre musical ?
Georges Schlosserg : L'opéra, c'est l'histoire d'une rencontre à un moment donné. Que ce soit par la voix du chanteur, par le décor, par l'atmosphère du lieu, l'opéra vient nous toucher dans la zone la plus forte de notre émotion. L'opéra est en train de devenir quelque chose de presque « historique » si on peut le dire ainsi. En effet, il n'y a pas d'opéras contemporains. Les opéras joués actuellement sont des œuvres qui datent d'il y a 200, 300 ans et plus.

VAB : Le monde de l'opéra est un monde d'initiés. Comment comptez-vous toucher les « autres » ?
G. S. : Cette exposition autour de l'opéra se veut interactive. On sort du format classique d'une expo avec affiches, photos et textes collés aux murs. L'opéra est un spectacle vivant, alors on mise sur l'interactivité pour ajouter une touche ludique à cette exposition à travers les différentes animations proposées.

VAB : Qu'attendez-vous de cette exposition ?
G. S. : Je souhaiterais qu'elle permette aux gens qui ne connaissent pas ce milieu de changer l'image qu'ils en ont. L'opéra ce n'est pas simplement une « grosse » dame qui chante très fort. C'est d'abord une artiste qui livre ses émotions les plus profondes sur une musique que je trouve magnifique.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Salon National des Artistes Animaliers : 38e !

Pour sa 38e édition, le Salon National des Artistes Animaliers réunit, aux côtés d'artistes régulièrement exposés, une trentaine de nouveaux candidats retenus par un jury composé de peintres, de sculpteurs et de personnalités du monde des arts et des sciences de la nature.

Tout en sensibilisant le public à la biodiversité, le SNAA, fidèle à son éthique, s'attache à « *développer et mettre en valeur l'art animalier sous toutes ses formes* ». En diversifiant les modes d'expression, le salon du SNAA se montre à l'écoute de pratiques artistiques contemporaines tout en conservant son intérêt pour les pratiques traditionnelles dans la lignée des grands maîtres de l'art animalier.

Cette année il ouvre ses portes à plus d'une vingtaine d'artistes de nationalité étrangère. En favorisant la diversité des espèces présentées, il affirme son rôle d'acteur influant de la connaissance et du respect de la vie animale.

Florence Jacquesson

François Blin

Des artistes récompensés

Peintre naturaliste franco-canadien, François Blin reçoit le prix R. B. Baron de la Ville de Bry-sur-Marne. Il est fasciné par l'oiseau. Habitué depuis 2008 du SNAA, ce sociétaire des artistes Français a déjà plusieurs fois été primé dans de nombreux salons, en France comme à l'étranger.

La passion pour les animaux du sculpteur Florence Jacquesson remonte certainement à sa plus tendre enfance quand, lors d'une visite au zoo d'Anvers, elle tombe sous le charme des bonobos et chimpanzés. Fascinée par leur regard, leur démarche… cette artiste et humaniste n'aura de cesse de placer ses œuvres au service de la protection des singes et de la sauvegarde de la planète. Elle se voit décernée cette année le prix Edouard-Marcel Sandoz.

Artiste peintre à la renommée internationale, Adonna Khare est le coup de cœur du conseil d'administration du SNAA. Cette américaine réalise des dessins au crayon à grande échelle. Elle séduit par la qualité et l'originalité de ses dessins.

Du 15 novembre au 14 décembre
Hôtel de Malestroit

Adonna Khare

Le Petit Théâtre de Bry créé l'évènement !

A l'occasion de son 10e anniversaire et dans le cadre des 2e rencontres Bry/Berry, l'association Le Petit Théâtre de Bry propose un weekend 100 % théâtral ! Suivez le guide…

La maison Tellier

De Guy de Maupassant
Avec le Chœur de chambre *Vent d'est*

En Normandie à Fécamp, à la fin du 19e siècle, une tenancière de maison close décide d'emmener ses "filles" à la campagne un weekend, pour assister à la communion de sa nièce. Et voilà toute l'équipe en train et en carriole qui arrive chez le frère de Madame. De rencontres cocasses en découvertes campagnardes, les filles laissent un court instant l'univers clos de la ville pour celui gai et fleuri de la campagne.

Samedi 29 novembre à 20 h 30
Dimanche 30 novembre à 16 h 30

Tradition oblige

Texte de Jean-Claude Danaud,
mise en scène de Yannis Boussac
Par le *Théâtre Carrosserie Mesnier*

Dans le cadre des 2e rencontres Bry/Berry, le *Théâtre Carrosserie Mesnier* investit les planches bryardes le temps de leur spectacle. Dans quelques mois, ce sera au tour du *Petit théâtre de Bry* de présenter *La maison Tellier* aux Berrichons.

Dimanche 30 novembre à 15 h
Salle Daguerre
Prix unique « Pass rencontre » :
les 2 spectacles : 10 € - Tarif réduit : 6 €
Réservations au 06 63 14 56 46
Plus d'infos sur lptb.fr

◇ Et aussi

Café philo

« Amour, sexualité et société »,
par aBry Philo
Jeudi 20 novembre à 20 h
Hôtel de Malestroit

CENTRE ARTISTIQUE DE MALESTROIT

On « Henri » encore !

Avec Dan Inger et Stephane Lébé.

Qui n'a jamais fredonné *Syracuse, Juanita Banana, Une chanson douce*… ? Ce concert nous plonge dans le répertoire d'Henri Salvador, rendant ainsi hommage à l'un des plus célèbres artistes de la chanson française.

Un spectacle musical haut en couleurs qui, mené par deux musiciens, redonne vie aux œuvres de l'artiste. Une heure pleine d'humour où chansons et mélodies donnent à tous le sourire ! Un vrai moment de fête à vivre en famille !

Samedi 6 décembre à 20 h 30
Hôtel de Malestroit - Places limitées.
Réservations à partir du lundi 24 novembre au centre de Malestroit ou au 01 48 81 34 14.
Sans réservation le jour même (en fonction des places restantes)

Heure musicale des jeunes talents

Cette année, ils sont douze lauréats de fins de cycle I, II et III de l'école de musique : pianiste, violoniste, violoncellistes, flûtiste, accordéoniste, guitaristes et chanteur à vous donner rendez-vous pour partager une heure musicale en toute convivialité.
Vendredi 28 novembre à 19 h - Hôtel de Malestroit

La Grande Guerre s'expose !

Exposition *Images de la Grande Guerre à Bry*
Jusqu'au 16 novembre
Maison Daguerre

- Et ses rendez-vous du mois :

• **Conférence « Christian Lorenz »**
par Vincent Roblin, archiviste municipal
Samedi 8 novembre à 15 h
Médiathèque

• **« Lecture de lettres de poilus »**
Lecture en musique de lettres et poèmes de poilus par Timothée Laine
Samedi 15 novembre à 15 h
Médiathèque

• « Sur les traces de la guerre 14-18 à Bry-sur-Marne »
Balade en autocar autour de l'histoire de la Grande Guerre : gymnase Léopold Bellan, château Lorenz, monuments aux morts et orphelinats Bellan
Mardi 11 novembre
Départ à 15 h de la mairie
Sur inscription à l'accueil de la mairie

Rencontre avec J-P Didierlaurent

Il est des livres que l'on ne pose pas avant de les avoir finis. *Le liseur de 6 h 27*, nouveau roman de Jean-Paul Didierlaurent en fait partie. Dans ce conte moderne, la vie du narrateur change du tout au tout lors de sa rencontre avec une mystérieuse femme accompagnée de personnages attachants et drôles. L'auteur viendra à la rencontre de ses lecteurs à la librairie *L'ivresse du livre* et répondra à leurs questions.
Mercredi 26 novembre à 19 h - Librairie *L'ivresse du livre* - 3 rue de la République
Plus de renseignements au 09 81 31 40 51

◇ L'association Geneviève de Rigny

Conférence *La déesse égyptienne : femme divine ou divine femme*
Animée par Dominique Antérion - **Jeudi 13 novembre à 14 h 30**

Conférence sur« Beethoven » Animée par Philippe le Fèvre
Jeudi 27 novembre à 14 h 30

Salle Daguerre - Tarif : 7,50€
Renseignements : 01 49 83 83 70 ou par mail : jeannine.egrix @gmail.com

À vos agendas !

6e édition du festival Notes d'automne du Perreux

Dans le cadre de son festival au concept original dans le monde du spectacle, le Perreux-sur-Marne devient le théâtre de plusieurs créations et de nombreux concerts inédits. La 6e édition du festival Notes d'automne vous entraîne à la découverte de la Russie. Retrouvez le programme détaillé du festival sur www.festivalnotesdautomne.fr
Du 10 au 16 novembre

L'OFFICE DE TOURISME PROPOSE…

- Spectacle *La féérie des eaux*
1200 jets d'eau jaillissant à plus de 15 mètres de hauteur, un feu d'artifice un véritable show « son et lumières ». Vous assisterez également en avant-première à la projection d'*Astérix et le domaine des dieux*.

Dimanche 14 décembre
Le Grand Rex
Départ : 12 h 45 - Prix : 20€

- Théâtre *Un dîner d'adieu*
Une comédie sur l'amitié... et comment s'en débarrasser ! Une pièce très drôle, un texte vrai qui sent le vécu, trois acteurs de classe, un théâtre magnifique... voilà la recette pour un dîner d'adieu.
Dimanche 28 décembre
Théâtre Edouard VII
Départ : 14 h 15
Prix : de 54 à 72€

6 bis Grande rue Charles de Gaulle
Tél : 01 48 82 30 30

Suite au concours des jardins et balcons fleuris qui s'est déroulé en juin dernier, retrouvez le nom des lauréats sur officetourisme-bry94.fr

Erratum

L'association *Bry Harmonie Orchestra* vous informe que les deux concerts de *La Céciliade* sont annulés et reportés au mois de janvier 2015.

VIVRE EN VILLE

30 ans en musique !

Fondée en 1984, *Vivre en Ville* est une association qui vise à favoriser la réinsertion dans la ville des personnes en souffrance psychique à travers le logement, l'accès à la culture, l'entraide et la participation à la vie citoyenne.
A l'origine, un groupe de patients et de soignants du 2e secteur du centre hospitalier des Murets, à la Queue-en-Brie. Ce secteur de psychiatrie concerne trois communes du Val-de-Marne : Nogent, Le Perreux et Bry. Gestion d'appartements pour de la colocation, participation financière aux activités thérapeutiques du secteur, manifestations sociales et culturelles... Autant d'actions qui sont menées depuis déjà trois décennies.
Cette année l'association fête ses 30 ans. A cette occasion elle vous invite à passer un bon moment en musique avec le concert de deux groupes : *Revilobande* et ses chansons Jazz Manouche puis *Watt* et son Rock funk.

Samedi 22 novembre à 20 h 30
Salle Daguerre
Sur place, buvette et petite restauration payantes.
Libre participation

CAMBRIOLAGES

Etes-vous un voisin vigilant ?

En France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes. La plateforme associative *Voisins Vigilants* est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre ce fléau de manière simple et gratuite.

Dans les quartiers qui ont mis en place ce dispositif, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de 40% par an. Grâce à la plateforme de communication sécurisée des *Voisins Vigilants*, vous partagez vos dates de départ en vacances, publiez des annonces, faites connaissance avec vos voisins... Vous créez un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles.

90% des flagrants délits sont constatés grâce à l'appel d'un voisin attentif, et les voleurs le savent ! Affirmer votre engagement avec la signalétique dissuasive officielle de *Voisins Vigilants* aide à réduire les cambriolages.

Alors, prêt à devenir un voisin vigilant ?
Plus d'infos sur voisinsvigilants.org

AVIS AUX BÉNÉVOLES !

L'association Trott'Autrement recherche des bénévoles pour assister les professionnels. L'association organise des séances d'équitation ou de thérapie pour des enfants ou adultes handicapés dans le centre équestre bryard géré par l'UCPA. Vous êtes intéressés ?

Contactez trottautrement@gmail.com - Plus d'infos sur trottautrement.org

À vos agendas

Avijed, plus de clarté pour plus de justice

80% de la population trouve que les textes juridiques sont difficiles à comprendre... Avijed, association pour la vulgarisation de l'information juridique et l'éducation au droit, vous aide à comprendre et décrypter ces lois de plus en plus nombreuses et complexes. Elle propose donc un atelier interactif sur le droit de rétractation autour de la vente en ligne et de la vente par téléphone. En effet, trop nombreux sont ceux qui ignorent encore leurs droits en matière de vente sur internet, mode de consommation omniprésent dans nos vies et pourtant si mal connu. Après une présentation de l'association et de la loi sur le droit de consommation de mars 2014, place à un atelier interactif : des saynètes de mises en situation face auxquelles le public pourra réagir en direct. Parce que mieux comprendre, c'est mieux agir !

Samedi 29 novembre de 10 h à 13 h
Salle de la Garenne
Sur inscription avant le 20 novembre à dankri.avijed@yahoo.fr ou au 06 67 20 98 89

CONFÉRENCE

A la découverte des troubles des apprentissages

Dyslexiques, dysphasiques, dyspraxiques, dysorthographiques, dysgraphiques, dyscalculiques… Trop nombreux sont encore ceux qui ignorent ces troubles de l'apprentissage « dys ». Au quotidien, des enfants, des adultes aussi, sont confrontés à ces troubles qui peuvent devenir un vrai frein dans leur éducation ou dans leur intégration sociale. L'association locale des parents d'élèves « Portes ouvertes », en partenariat avec la Ville de Bry, organise une conférence sur les troubles des apprentissages le jeudi 20 novembre.

Lorsqu'un enfant est confronté aux troubles des apprentissages, la famille doit pouvoir trouver, à proximité de chez elle, des professionnels qui peuvent les aider au quotidien. Que ce soit dans la vie scolaire pour les plus jeunes ou dans le milieu professionnel pour les adultes, l'accompagnement doit être adapté aux besoins de chacun.

Un enfant dit « dys » ne l'est pas seulement de 9h à 16 h, à l'école. Un enfant « dys » l'est 24 h /24, 7 jours /7. Souvent confondus avec un comportement difficile, rêveur ou paresseux, les signes sont parfois difficiles à déceler si l'on n'y est pas sensibilisé.

À Bry, l'association « Concept Victor et Lola » anime une conférence sur ces troubles des apprentissages et plus particulièrement sur les signes d'alerte et les outils au quotidien. Répondre aux interrogations et aux inquiétudes des parents en plaçant l'enfant et la vie familiale au centre de la conférence, apporter un regard transversal en croisant et en mettant en commun les connaissances de chacun : parents, professionnels, enseignants… leur expérience compte. Une conférence concrète pour les aider à mieux comprendre ce qu'ils vivent chaque jour.

Jeudi 20 novembre à 19 h 30
Salle Daguerre
Plus d'informations sur ffdys.com/la-federation

LA VIE À BRY, VERSION AUDIO !

La Ville envoie gratuitement aux personnes malvoyantes des enregistrements audio de *La Vie à Bry*. Si vous ou un de vos proches souhaitez recevoir un cd chaque mois, **merci de contacter la mairie au 01 45 16 68 00 ou par mail à mairie@bry94.fr**

HANDICAP

Une semaine pour sensibiliser

22 % des personnes handicapées sont au chômage contre seulement 11 % des personnes valides. 21 % de ces demandeurs le sont depuis plus de trois ans… Pour sa 18e édition de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, l'Adapt, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, mobilise ses partenaires (associatifs, entreprises, institutions) pour réaliser des actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire.

Cette année, aux actions emploi / handicap viennent s'ajouter des temps de sensibilisation auprès des acteurs économiques et du grand public et des actions de rue pour sensibiliser au cœur de la ville avec des animations visuelles et des porteurs de parole.

Du 17 au 23 novembre
Plus d'infos sur semaine-emploi-handicap.com

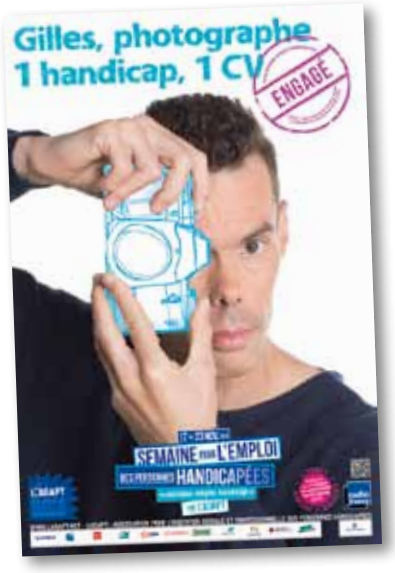

À savoir

L'association des conjoints survivants ADCS94 accueille, écoute, informe et aide dans les démarches et les contacts avec les pouvoirs publics sur les conséquences du veuvage. Elle organise aussi des moments de convivialité, pour se soutenir, échanger, partager.

Renseignements au 01 48 08 03 37 ou par mail à paule.ansart@orange.fr

EN LEUR MÉMOIRE

Charles Orazi, un homme maintes fois décoré

Né en 1922 à Tunis, Charles Orazi a vécu à Bry durant près de 60 ans. Il commence à travailler à l'âge de 14 ans comme menuisier-ébéniste pour aider son père. Il s'engage ensuite dans l'armée et participe entre octobre 1942 et octobre 1945 aux campagnes de Tunisie avec le général Giraud, puis aux campagnes de France avec la 2e division blindée (DB) du général Leclerc et ce, jusqu'à la fin des hostilités en Allemagne. Durant cette période, il intègre le service de déminage et participe notamment au sauvetage de plusieurs américains bloqués sur une route minée. Pour sa part prise à ces évènements, il reçoit, en mai 1945, la Médaille Militaire des mains du général de Gaulle. Il a également l'honneur de porter la « Presidential Unit Citation », une décoration décernée notamment à la 2e DB par les Forces armées des Etats-Unis pour la libération de Strasbourg. Parmi plusieurs médailles et citations qu'il reçoit au regard de son passé militaire, il est nommé, le 30 juillet 1986, au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Il travaille jusqu'à l'âge de 65 ans, partant avec regret à la retraite. Une retraite qu'il met à profit puisqu'il continue d'être actif. Sa passion, le bois, occupe une bonne partie de son temps. Il aime aussi jouer aux cartes avec ses amis et manque rarement d'être porte-drapeau au cours d'une commémoration.

Charles Orazi en rang devant le général de Gaulle

Charles Orazi s'est éteint en avril dernier à l'âge de 92 ans. Sa famille et ses proches garderont de lui le souvenir d'un homme humble, discret, généreux et courageux qui s'est battu pour son pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNACA

La Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie – Maroc – Tunisie (FNACA) tient son assemblée générale du 42e anniversaire de la création du comité de Bry-sur-Marne. Un pot de l'amitié clôturera la réunion.

Samedi 22 novembre
de 10 h à 12 h
Château Lorenz
11 avenue Georges Clemenceau

Les permanences de l'association ont lieu :
Le 1er dimanche du mois
de 10 h à 12 h
Le 3e jeudi du mois de 14 h à 16 h
Résidence Oriane – 6 rue du Four

André Levêque, l'homme aux multiples médailles

Chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, Croix du combattant, médaille d'argent du service militaire volontaire, reconnaissance de la Nation, médaille commémorative d'Afrique française du Nord et des palmes académiques, valeur militaire avec étoile de bronze… des titres et des médailles, André Lévêque en a eu ! Pour son engagement militaire, pour son investissement dans la vie tout simplement.

Sa carrière militaire commence le 17 décembre 1946 lorsqu'il est incorporé à Grenoble, au 4e régiment du génie. Il y restera 11 mois. A son retour, il entamera une carrière civile dans l'enseignement : instituteur à Bobigny de 1947 à 1949, puis à Noisy-le-Sec de 1949 à 1967, il devient directeur d'école dès 1971. Parallèlement, il poursuit son engagement militaire en enseignant notamment aux cours de perfectionnement des officiers de réserve du génie. Le 25 août 1958, André Levêque est affecté au 2/111e bataillon du génie de Constantine pendant un an. Nommé lieutenant puis capitaine en Afrique française du Nord lorsqu'il sert dans la 22e compagnie sur le barrage Morice, en 1986 il devient le colonel Levêque.

André Levêque

Le 27 août dernier il nous quittait à l'âge de 88 ans. Investi dans la section bryarde du comité d'entente des anciens combattants, il s'y était fait de nombreux amis. Des amis qui, c'est certain, ne l'oublieront pas !

COMMÉMORATION

La Ville de Bry-sur-Marne et les comités d'anciens combattants invitent la population à la commémoration du 96e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Mardi 11 novembre
9 h 45 : cérémonie au Carré militaire du cimetière.
10 h 30 : messe en l'église Saint-Gervais – Saint-Protais
11 h 30 : cérémonie au Monument aux morts (devant l'Hôtel de ville)

CHRISTIAN LORENZ,

un Allemand à Bry en 1914-1918

Si vous êtes nombreux à connaître le château Lorenz, personne, ou presque, ne connaît l'histoire qui se cache derrière le nom de Christian Lorenz.

Né en Allemagne en 1853, Christian Lorenz a émigré en France en 1869, à Paris, où il a fait fortune dans le commerce de perles fines. Il a pu accumuler en quelques années une richesse très importante, évaluée à plusieurs millions de francs. Comme tous les riches bourgeois de son temps, il a voulu posséder une villa à la campagne dans les environs de Paris. Il jeta son dévolu en 1899 sur une maison en vente à Bry (le château Lorenz), à laquelle était associée une vaste propriété arborée de 4 hectares. Il aménagea somptueusement ses jardins en faisant notamment construire la belle colonnade aujourd'hui visible dans le square de Lattre de Tassigny. En 1908, il put acquérir la nationalité française par naturalisation.

Ni Allemand, ni Français

En 1914, Christian Lorenz était donc un citoyen français, qui vivait en grand bourgeois à Bry. Malheureusement, dans le contexte de germanophobie qui accompagna le début de la guerre, il partagea le même sort que la plupart des Allemands résidant en France : accusé à tort d'espionnage, soupçonné d'avoir obtenu abusivement la nationalité française et de désirer la victoire de l'Allemagne, il fut dénoncé aux autorités par une population locale animée par un vif ressentiment anti-allemand. Comme des centaines d'autres Allemands naturalisés français, il eut le déshonneur, en 1918, d'être déchu de sa nationalité française et de voir son riche patrimoine bryard saisi par l'Etat en raison de sa nature « ennemie ». Contraint à l'exil, il se retira en Suisse en 1915. Pour comble de malheur, il eut à subir la même situation en Allemagne : considéré comme Français par les autorités allemandes (parce qu'il avait été naturalisé français), il fut également dépossédé de son patrimoine allemand. Il mourut en Suisse en 1919, chassé de France et d'Allemagne et privé de sa fortune.

Un patrimoine racheté par la ville

Après la guerre, en 1925, la commune put acheter à l'administration des séquestres de guerre les quatre hectares de terrains qu'il possédait à Bry, pour un prix très avantageux. Sur ces terrains s'élèvent aujourd'hui les principaux équipements publics du centre de la commune : la crèche départementale, le centre de protection maternelle et infantile, l'école Jules Ferry, le groupe scolaire Henri Cahn, le gymnase Clemenceau, le bureau de Poste et le square de Lattre de Tassigny. L'ancienne maison bourgeoise de Christian Lorenz accueille quant à elle les activités de l'association le Rayon de Soleil Bryard. La commune doit beaucoup à Christian Lorenz !

Christian Lorenz

Si vous souhaitez en savoir plus sur son histoire, vous pouvez vous procurer auprès de l'Office de tourisme de Bry un petit ouvrage récemment publié par la Société Bryarde des Arts et Lettres (10 €).

Hommage en famille

Cent après le début de la Première Guerre mondiale, la commune de Bry a souhaité raviver le souvenir de ce Bryard victime de la haine qui déchira les peuples allemands et français en 1914-1918. Le 17 octobre dernier, une plaque commémorative en hommage à Christian Lorenz a été solennellement dévoilée au château Lorenz, en présence de ses arrière-arrière-petits-neveux allemands, qui ont accepté de s'associer à cette cérémonie. Ils ont fait spécialement le déplacement d'Allemagne pour cette occasion et nous leur en sommes très reconnaissants. En parallèle, un panneau touristique a également été installé devant le château afin de rappeler aux passants l'histoire de Christian Lorenz et celle de sa propriété.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Ne jetez plus, la cour est pleine !

L'heure du goûter est arrivée ! Bien tranquillement assis dans la cour de l'école, les élèves ouvrent leurs mets préférés pour reprendre de l'énergie. Mais que faire de tous ces papiers de gâteaux, ces bouchons de compotes et autres déchets de goûter ?
Afin de sensibiliser les petits à la gestion des déchets, la Ville a souhaité montrer aux élèves de l'école primaire Paul Barilliet ce que pouvait devenir leur cour si les déchets l'envahissaient… Et si personne ne balayait la cour pendant 1 mois ou pendant 1 an ? Un scénario fictif pour faire prendre conscience aux élèves qu'ils ne pourraient même plus rentrer dans leurs classes ! Une projection leur sera diffusée et sera suivie d'un débat sur les déchets et le recyclage. Et après la théorie, place à la pratique ! Une corbeille ludique leur a été installée pour jeter les déchets recyclables.

Vous aussi, participez à la semaine européenne de la réduction des déchets !

Du 22 au 30 novembre seront organisées, partout en Europe, des actions de sensibilisation à la réduction des déchets : ateliers, projections-débats, démonstrations…

Retrouvez tout le programme de ces journées sur serd.ademe.fr.

La vie des petites bêtes

Courant septembre, les classes de l'école Jules Ferry ont découvert le monde des insectes. Dans le verger qui se trouve rue de la République, les enfants ont pu observer le fameux hôtel à insectes où des abeilles, coccinelles, perce-oreilles, gendarmes... viennent se nicher pour passer tranquillement l'hiver.
On pouvait apercevoir des petits rondins de bois percés aux deux extrémités pour laisser les petites abeilles s'enfermer totalement dedans. La pollinisation a été présentée aux enfants ainsi que le composteur. Avant de partir, les enfants ont ramassé des pommes pour le plaisir de tous !

« Ensemble à Bry » Texte non parvenu dans les délais impartis

Vers une opposition constructive ...?

À entendre les discours critiques tenus au Conseil municipal par notre opposition de droite, il est difficile de faire le lien avec ceux tenus dans « la Parole aux Elus » de *La Vie à Bry* qui mettent en avant une « opposition forte et constructive » pour le bien des Bryards ! Il y est même revendiqué des projets tels qu'un nouveau gymnase auquel cette opposition n'a jamais contribué ni de près ni de loin, ni dans le précédent mandat ni depuis le début de l'actuel.

Où est l'aspect constructif dans les dénigrements permanents de cette opposition ?
Où sont ses propositions ? Quelle est sa participation à la vie communale ? Où sont les nouvelles pistes d'économies de fonctionnement ? Par « opposition forte » n'entend-elle pas tout simplement une opposition brutale et surtout vide de projets ?
La politique c'est avoir des valeurs, des idées, voire des compétences et surtout se consacrer aux autres en donnant de son temps et de son énergie.
Ce groupe affirme être heureux de trouver des sujets sur lesquels nous pouvons nous retrouver pour travailler ensemble. Fort bien, mais voilà, il faut « travailler » ! S'il avait participé aux commissions passées, il saurait que le projet du gymnase a démarré lors du mandat précédent. S'il avait participé aux réunions de travail actuelles, il saurait que ce projet prend corps.
Les grandes idées politiques exposées avec force dans les salons et dans les harangues à la population permettent certes de se mettre en valeur en montrant ses talents du copier-coller. Elles ne mènent à rien si elles ne sont suivies d'effet par un travail pratique important pour les concrétiser.
Toutefois nous savons maintenant que nous avons une opposition de droite prête à participer activement et concrètement à la réalisation de projets pour les Bryards. Alors, comme le disait déjà Jean de La Fontaine :
« *Travaillez, prenez de la peine ; c'est le fonds qui manque le moins !* »
A l'heure où j'écris ces lignes, je ne peux que constater une fois de plus l'absence de Messieurs Aslangul, Fourneuf et Cambresy au Conseil en commission sur le Plan local d'urbanisme. Cette réunion était pourtant une belle et réelle opportunité de partager nos idées respectives.

Jean HILDBRAND
Adjoint aux Finances, Marchés publics et Vie administrative
Pour la liste « Bry Demain »
j.hildbrand@bry94.fr
brydemain.fr

Le piège du CDT se referme

Comme nous l'avions annoncé, le CDT (Contrat de Développement Territorial) prévoie la construction de 660 logements par an sur le territoire des 3 communes signataires (Bry, Champigny, Villiers).

Ces constructions se feront, nous dit-on, dans un périmètre de 1 000 m autour des gares actuelles ou futures. Compas en main nous constatons que c'est la quasi-totalité de Bry qui sera impactée. Certes, les terrains libérés par la SFP offriront des surfaces conséquentes, mais dans les faits ce seront tous les quartiers de la commune, Pépinière et Garenne compris, qui pourront être impactés.

C'est pourquoi Charles Aslangul et Rodolphe Cambresy n'ont pas voté ce contrat en Conseil municipal. Nous sommes naturellement pour le développement de notre territoire mais nous souhaitons que ce développement ne se fasse jamais au détriment de notre cadre de vie. En l'état, ce contrat ne donne pas de garantie sérieuse de préservation de notre identité qui fait le charme de Bry.

De plus, à grand renfort de réunions et de plaquettes onéreuses, le maire vous a certifié dès 2010 qu'une station de métro serait ouverte à Bry en 2017, chacun sait aujourd'hui que cette promesse aventureuse ne sera pas tenue.
Demain, ce seront donc plusieurs milliers de nouveaux habitants qui emménageront avant l'amélioration de l'offre transports aujourd'hui catastrophique avec RER et autoroutes saturés.

Depuis 14 ans qu'il est Maire, JP Spilbauer n'a livré aucun des équipements culturels ou sportifs indispensables à notre commune, là également les problèmes s'aggraveront.

Ce CDT est en total opposition avec un développement harmonieux de Bry-sur-Marne.

Le groupe « Génération Bry » ne peut donc pas soutenir le CDT qui nous est proposé, Il va à l'encontre de nos propositions. Bry n'a pas vocation à suivre les villes de Villiers et Champigny sur le chemin du bétonnage.

Notre combat : accompagner Bry-sur-Marne dans sa modernisation tout préservant le cadre de vie Bryard qui est la véritable richesse de notre commune.

Gérard Fourneuf
Conseiller municipal
Groupe « Génération Bry avec Charles ASLANGUL »
g.fourneuf@bry94.fr
www.generationbry.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Romy CHAPLE LOï, Joanna MANSOUR, Joy GONTIER CHAUMANDRIER, Charlie THEGAT--PELAGE, Miradi NSINGI KIVOVA, Chloé SERVEAUX, Margaux HELLE, Axel AUDEBERT, Corentin RAUX, Hassan BOUZALMAD, Esteban CASTANO BOUVAIST, Cyriel RUIZ GARCIA, Camille KOSSINGOU NDOFARA, Anaïs BATOCO, Emma MIGLIORE, Wesley MASCLE.

Décès

Gisèle DESVAGES née LEPERLIER, Jean FRANCVILLE, Rémi RAVARD

PETITES ANNONCES

Cours

• Licenciée en anglais donne cours particuliers d'anglais ainsi que soutien scolaire. Contactez le 01 49 83 82 44.

• Dame avec expérience propose cours de français et anglais niveaux collège et lycée, et cours de mathématiques niveau collège. Contactez le 01 45 16 33 81 ou 06 88 16 02 13.

Attention, la Ville ne vérifie pas les références mentionnées par les annonces. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

LA VILLE RECRUTE

• La Ville recherche des assistantes maternelles pour sa crèche familliale.
• La Ville recrute des animateurs pour encadrer les enfants et proposer des activités sur les temps périscolaires (pause méridienne et accueil du soir).
Envoyez votre candidature à : mairie, 1 grande rue Charles de Gaulle ou par mail à mairie@bry94.fr.
Plus de renseignements au 01 45 16 68 00.

URGENCES - Pharmacies de garde

Samedi 1er novembre – Pharmacie DE BALTARD
2 avenue de Joinville - Nogent-sur-Marne

Dimanche 2 novembre – Pharmacie du MARCHE
140 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 9 novembre – Pharmacie JOST
117 boulevard d'Alsace Lorraine
Le Perreux-sur-Marne

Mardi 11 novembre – Pharmacie DONNIO
6 place Carnot - Bry-sur-Marne

Dimanche 16 novembre – Pharmacie NOP
9 avenue Georges Clemenceau
Nogent-sur-Marne

Dimanche 23 novembre – Pharmacie SCHEMOUL
83 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 30 novembre – Pharmacie NOGENTAISE
15 boulevard de Strasbourg
Nogent-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20h) : se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél : 01 45 14 82 00.

Bry en images

Le cabaret des gueules cassées - Médiathèque - Samedi 5 octobre

Carrefour de l'emploi - Pavillon Baltard - Jeudi 25 septembre

Semaine de la petite enfance - spectacle Kamishibaïs
Maison de la petite enfance - Vendredi 17 octobre

Goûter des seniors - Salle Daguerre - Samedi 20 septembre

Semaine de la petite enfance - éveil musical
Maison de la petite enfance - Lundi 13 octobre

Brocante
Dimanche 28 septembre

100 ans de Madame Labre - Dimanche 28 septembre

Semaine de la petite enfance - spectacle *Le Petit Hérisson partageur*
Maison de la petite enfance - Samedi 18 octobre

Spectacle *Pinocchio* -Salle Daguerre - Samedi 18 octobre

Sortir en Novembre

Jeudi 6 novembre
de 9 h 30 à 17 h
Forum « Bien vivre sa retraite »
Joyau de la Marne

Mardi 11 novembre
dès 9 h 45
96e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
Cimetière puis Monument aux morts

Samedi 15 novembre
à 10 h, 10 h 30 et 11 h 15
Spectacles *La grenouille à grande bouche et La famille Tortue*
Proposés par le RAM
Médiathèque Jules Verne

Jusqu'au 16 novembre
Exposition *La Grande Guerre à Bry-sur-Marne*
Maison Daguerre

Jeudi 20 novembre
à 19 h 30
Conférence sur les troubles des apprentissages DYS
Salle Daguerre

Samedi 22 novembre
à 15 h
100% ados
Médiathèque Jules Verne

Mercredi 26 novembre
à 15 h
La malle aux histoires (3/6 ans)
Médiathèque Jules Verne

Mercredi 26 novembre
Réception des nouveaux Bryards

Vendredi 28 novembre
à 19 h
Heure musicale des jeunes talents
Par l'école de musique
Hôtel de Malestroit

Du 15 novembre au 14 décembre
38e Salon national des artistes animaliers (SNAA)
Hôtel de Malestroit

Du 29 novembre au 13 décembre
Exposition *Les dessous de l'opéra*
Médiathèque Jules Verne

à venir••• Noël des enfants

Samedi 20 décembre

Gagnez du temps dans vos démarches en mairie !

UN seul lieu de passage
L'accueil

UN numéro de téléphone
01 45 16 68 00

UN courriel unique
mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé